



Associations de Genève
Fédération associative genevoise FAGE

Communiqué de presse du 29 juin 2012

LA FAGE diffusera largement les analyses diversifiées des associations sur le projet de nouvelle constitution

Le 26 juin au soir, les associations réunies au sein de la Fédération associative genevoise (FAGE) ont tenu leur assemblée générale afin de décider de leur engagement dans la campagne sur le projet de nouvelle constitution genevoise, mis en votation le 14 octobre 2012. La FAGE comprend 30 associations et faîtières d'associations, regroupant un total de plus de 500 organisations.

L'Assemblée générale a décidé que la FAGE ne prendra pas de position, mais relayera activement les analyses diversifiées des associations sur le projet de nouvelle constitution genevoise. Une partie importante des associations, de part leur mandat, ont concentré leur attention sur les secteurs les concernant. Elles ne se sont pas forcément exprimées sur l'intégralité du texte. Certaines dont le mandat le permet se sont saisies de tout le texte. Les analyses n'arrivent pas forcément aux mêmes conclusions. La réunion de toutes ces analyses dans une présentation d'ensemble permet de faire une lecture informée et contrastée de ce projet. La FAGE entend ainsi offrir aux électrices et électeurs l'occasion de se forger leur opinion sur la base des avis et réflexions que les associations ont développés à partir de leurs domaines de compétence .

La FAGE propose déjà sur son site web (<http://www.associationsdegeneve.ch>) de comparer le texte de la constitution actuelle avec celui du projet de nouvelle constitution. La FAGE va compléter cette information par un commentaire des articles constitutionnels du projet. Elle organisera également à l'automne des débats contradictoires, avec les différents avis associatifs. Elle diffusera aussi largement que possible les éléments permettant de prendre connaissance du texte soumis au vote.

Que ce soit à travers les pétitions et les propositions collectives, prévues par le règlement de la Constituante, ou par des actions médiatiques, des conférences et débats, des ateliers, et par la formulation d'amendements précis, les associations ont très activement cherché à participer à toutes les étapes du processus constitutionnel. Elles ont bénéficié au cours de ces 4 ans de l'appui des trois élus du groupe « Associations de Genève ». Elles regrettent que la Constituante ait souvent déçu, notamment par la résurgence de clivages politiques traditionnels qui ont grandement réduit sa capacité d'innovation, ainsi que par une écoute trop limitée des nombreuses contributions qu'elle a reçues tant des milieux concernés que de la population en général. Cependant, le texte qui en résulte, même modeste, nécessite d'être lu attentivement.

Dans cette dernière phase du débat constitutionnel, la FAGE entend poursuivre son approche constructive et désire, pour le 14 octobre prochain, encourager un vote informé en facilitant pour tout le monde l'accès au texte et la compréhension de son élaboration, des perspectives qui peuvent en découler et des motivations de ses partisans et opposants.

Contacts:

Yves Lador – 079 705 06 17

Julien Reinhard – 076 327 67 41 ou 022 321 73 31